

Comparaison interlaboratoires 2011

METROLOGIE DES ACCELERATIONS

Accéléromètre

Le laboratoire national de métrologie et d'essais (LNE), vous informe d'un nouveau programme de comparaison interlaboratoires en métrologie des accélérations. Cette comparaison interlaboratoires évaluera l'aptitude des participants à réaliser un étalonnage sur un accéléromètre. Elle est ouverte à tous les laboratoires accrédités et non accrédités.

Le domaine couvert par l'étalonnage sera de 10 Hz à 10 kHz avec les **10 points suivants : 10 ; 40 ; 102 ; 460 ; 1 500 ; 3 000 ; 4 500 ; 6 500 ; 8 000 ; 10 000 Hz.**

Les conditions de mesure sont celles du laboratoire participant avec le raccord fourni par le LNE. Les résultats de chaque laboratoire seront comparés aux valeurs de référence issues des mesures réalisées par le LNE (écart normalisé E_n).

Le temps alloué à chaque laboratoire pour réaliser les mesures sera d'une semaine. Le LNE prend en charge le transport vers le laboratoire participant et le retour au LNE sera à la charge du laboratoire participant. Un calendrier vous sera précisé en début de comparaison ainsi que le protocole de la comparaison.

Le laboratoire fournira un certificat d'étalonnage pour l'accéléromètre conforme aux paragraphes 5.10.2 et 5.10.4.1 de la norme NF EN ISO/CEI 17025. Un tableau Excel sera fourni à chaque participant pour la saisie des résultats et fera foi pour l'exploitation de la comparaison interlaboratoires.

Dans le cas où les résultats d'un laboratoire présenteraient une forte anomalie ($|E_n| > 1$), une alerte serait envoyée au laboratoire sans attendre la fin de la comparaison.

A l'issue de cette comparaison, chaque laboratoire recevra les valeurs des écarts entre ses résultats et la valeur de référence ainsi qu'un rapport de synthèse dans lequel les laboratoires apparaîtront de manière anonyme.

La contribution demandée pour participer à la comparaison est de **1 800 € HT.**

La participation d'au moins 8 laboratoires est la condition pour le lancement de cette comparaison. Le LNE se réserve le droit d'annuler la campagne de comparaison interlaboratoires si ce nombre n'est pas atteint dans un délai raisonnable.

Les frais de participation sont calculés sur la base d'une circulation directe d'un laboratoire A avec retour systématique au LNE au frais du participant qui s'engage à souscrire à une assurance dommage lors du renvoi retour.

Si vous souhaitez participer, merci de nous renvoyer dans les plus brefs délais le bulletin ci-joint.

La date de clôture des inscriptions est fixée au 30 mars.

Février 2011

FORMULAIRE D'INSCRIPTION
Comparaison interlaboratoires dans le domaine de la
METROLOGIE DES ACCELERATIONS
Réf : ACC_2011

| | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| Organisme : | |
| NOM et Prénom : | |
| Adresse : | |
| Code postal : | |
| Ville : | |
| Pays : | |
| Tél. : | |
| Fax : | |
| E-Mail : | |
| Date | Signature : |
| <u>Votre avis nous intéresse...</u> Dans quels domaines souhaitez-vous des comparaisons interlaboratoires en étalonnage ? | |

A retourner à :



ou

Fax : 01 30 16 28 31

ou

mail : catherine.baulande@lne.fr

LNE

A l'attention de Madame Baulande

1, rue Gaston Boissier

75724 PARIS Cedex 15

Laboratoire national de métrologie et d'essais